

Le 28 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Le 11 juin dernier, compte-tenu d'un contexte sanitaire favorable, je vous informais de la réouverture des visites en chambre, sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Aujourd'hui, alors que les pouvoirs publics continuent à lever un certain nombre de mesures de freinage de l'épidémie (réouverture des boîtes de nuit, rehausse des jauges dans les espaces clos...), l'établissement entend poursuivre son plan de retour à la normale.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer qu'**à partir du 3 juillet 2021, il vous sera, de nouveau possible de venir rendre visite à votre proche, en chambre, sans rendez-vous et sans limite de durée.**

En contrepartie, il vous sera demandé de continuer à :

- Respecter les gestes barrières (y compris en chambre) : port du masque, distanciation physique, lavage régulier des mains
- Renseigner le registre des visites et le questionnaire d'autocontrôle à l'entrée
- Respecter la jauge fixée à 2 visiteurs¹ (en plus du résident) en chambre
- Limiter au maximum votre présence dans les espaces collectifs

Il s'agira également de quitter l'établissement avant 18h30, heure de fermeture des portes de l'entrée.

Je profite également de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont compris que l'établissement s'est toujours employé à trouver les justes équilibres entre sécurité et bien-être des résidents, conformément aux orientations ministérielles.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PETTINI,
Directeur par intérim des Résidences Bocage d'Anjou

¹ Les visites ne sont autorisées aux enfants qu'à la condition que ces derniers soient masqués.